



Motion

Redéfinition du périmètre d'unité

Dans un contexte institutionnel mouvant, notamment avec la constitution des COMUE, la section 39 réunie en session plénière souhaite vivement que toute stratégie de redéfinition du périmètre d'une unité soit annoncée suffisamment en amont, au moins un an avant la remise des documents d'évaluation quinquennale ; de manière à ce que soit respecté le travail de préparation du bilan et de programmation scientifique effectué dans les unités, et qu'elles puissent explorer sereinement toutes les options pertinentes.

Signataire

Denis ECKERT, Président de la section 39

Motion adoptée le 25 juin 2014

NBR votants : 19 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

M. Alain FUCHS, Président du CNRS

M. Philippe BAPTISTE, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS

M. Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'InSHS

Mme Stéphanie THIÉBAULT, Directrice de l'INEE

Mmes et MM Bruno CHAUDRET, Sophie DUCHESNE, Jean-Denis VIGNE, Philippe BÜTTGEN, Présidents des Conseils Scientifiques du CNRS, de l'InSHS, de l'INEE et de la CPCN